

**Législature 2017-2021**

**Séance du 3 juillet 2017**

**Communication du Conseil communal au Conseil général**

**N°08**

**Démission de notre responsable des ressources humaines (RH)**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Nous vous informons que nous avons reçu, la semaine dernière, la démission de notre responsable des ressources humaines, Mme Carole Berset, avec effet au 30 septembre 2017.

Afin de la remplacer, le Conseil communal a décidé de mettre au concours un poste de responsable RH à 80%. Le secteur des ressources humaines compte actuellement un Equivalent plein temps (EPT) divisé en une responsable à 50% et une assistante à 50%. Il a été constaté que cette dotation n'était pas suffisante. En général en effet, il faut compter 1 EPT pour 100 employés dans un service RH rodé. La commune compte plus de 140 employés pour près de 80 EPT. De plus, de nombreux concepts et projets restent à définir pour mettre en place une politique du personnel communal efficace et coordonnée dans tous les services (accueil des collaborateurs, entretien annuel, mesures disciplinaires, départ, gestion de l'absentéisme, mesures de santé et sécurité au travail, nouveau règlement du personnel, etc.).

L'augmentation de 0.3 EPT de la dotation du secteur sera portée au budget 2018 de la commune.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le Secrétaire général :  
Lionel Conus

Le Syndic :  
André Losey

**Conseiller communal responsable :** André Losey, Administration générale